

Sun Star Dance
À l'att. de Mme Béatrice Antille
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds, le 6 mai 2024

Accréditation

Madame la directrice,

Le processus d'accréditation des écoles à vocation artistique pour les programmes Sports-Arts-Études (SAE) et Sport-Art-Apprentissage (SAA) vous a été présenté le 23 mai 2023. Les informations utiles et les formulaires nécessaires vous ont été remis par courriel le 31 août 2023.

En date du 15 novembre 2023, vous avez déposé le dossier à l'appui de votre candidature à l'accréditation de votre école.

Comme prévu par le processus, une délégation des commissions de référence SAE-SAA vous a rencontrée dans vos locaux le 7 mars 2024. À cette occasion, vous avez pu renseigner à satisfaction les questions qui ont été abordées.

Les commissions de références SAE et SAA ont pris connaissance des conclusions de leur délégation et sont heureuses de vous confirmer que **l'accréditation sollicitée vous est accordée**.

Pour rappel, les conditions et conséquences de cette accréditation sont les suivantes :

- L'accréditation valide le respect par votre école des seuls critères évalués par le processus qui sont liés à la qualité de l'encadrement des élèves. Il ne saurait donc être fait usage de cette accréditation pour démontrer vos qualités artistiques ou celles des personnes employées par votre école.
- Vous êtes autorisée à vous prévaloir de l'accréditation dans votre communication, mais aucun label ne vous sera remis.
- L'accréditation ne donne aucun droit à une subvention cantonale sous quelque forme que cela soit, ni à votre institution ni aux élèves ou à leur famille.
- Le nom de votre école figurera sur les critères d'accès à SAE-SAA présents sur le site du service cantonal des sports. Seules les écoles figurant sur ce document seront autorisées à recommander la candidature d'un-e élève à SAE ou SAA.
- Les élèves de votre école sont habilité-e-s à présenter une candidature à SAE ou SAA s'ils ou elles disposent d'une recommandation formelle de votre part.

Nous profitons de ces lignes pour rappeler qu'à condition que les critères d'accès présentés sur le site du service cantonal des sports soient respectés, les programmes SAE et SAA ne sont destinés qu'aux élèves dont le talent et les dispositions rendent possible la perspective de suivre, à terme, une formation professionnelle dans le domaine de la danse. De plus, ce projet doit être celui de l'élève en personne et non pas celui de son entourage. Nous savons pouvoir compter sur votre engagement à cette fin et vous laissons vous appuyer sur cette position cantonale si les circonstances nécessitent de convaincre vos interlocutrices et vos interlocuteurs.

L'accréditation que vous obtenez pour votre école est valable six ans. Un audit de surveillance sera effectué si des indices apparaissent qui nécessitent son anticipation. De même, il vous revient d'avertir sans délai les signataires de tout changement dans le cadre des formations dispensées, ainsi que pour tout changement de propriétaire ou de direction, une telle modification nécessitant le renouvellement de la démarche.

Après six ans, les démarches de renouvellement de l'accréditation seront opérées à votre demande. Les contenus et les étapes seront les mêmes que pour la première accréditation. Vous serez évidemment libre de renoncer au renouvellement de l'accréditation. Cette dernière devient alors caduque dès l'échéance de sa validité. Vous ne serez dès lors plus en mesure de faire référence à votre accréditation et ne serez plus autorisée à recommander des élèves en SAE ni en CRP.

Nous vous remercions pour le soin que vous accordez à la formation des jeunes danseuses et danseurs et vous félicitons pour l'accréditation ainsi obtenue.

Nous vous prions de recevoir, Madame la directrice, nos salutations les meilleures.

La cheffe de service adjointe / SFPO

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Girardot', with a stylized flourish at the end.

Nada Girardot

L'inspecteur de l'enseignement obligatoire / SEEO

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'JP Favre', with a stylized flourish at the end.

Jean-Philippe Favre